

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal du 27 mai 2018

. Revalorisation des loyers des logements conventionnés communaux : les montants des loyers des locatifs communaux fixés à compter du 1^{er} juillet 2017 demeurent applicables en 2018.

. Révision des loyers des cabinets médicaux au 01/07/2018 : hausse de 1,05 % considérant que l'Indice de Revalorisation des Loyers (IRL) du 1^{er} trimestre 2018 est en hausse de 1,05 % par rapport à l'indice du 1^{er} trimestre 2017.

. Signature de l'avenant n°1 à la convention de mutualisation avec la Communauté de Communes afin de compléter les modalités de fonctionnement et de refacturation de l'agent technique mutualisé entre les communes de Puceul et de Treffieux et la Communauté de Communes de Nozay.

. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de papier proposé par la Communauté de Communes avec les communes d'Abbaretz, La Grigonnais, Puceul, Saffré, Treffieux et Vay ainsi que les associations LaMano, Habitat Jeunes Odyssée et Espoir.

. Accord de principe sur la vente d'une portion de voie communale située dans la future ZAC de l'Oseraye, après déclassement, à Loire-Atlantique Développement-SELA (LAD SELA) au prix de 3 € le m².

. Accord de participation financière à la lutte collective contre les rongeurs aquatiques organisée par POLLENIZ du réseau de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) d'un montant de 1 118 €. Cette participation qui comprend notamment l'entretien des cages utilisées par les piègeurs régulièrement cassées, ainsi que des formations, est en hausse compte-tenu du désengagement du Département.

Vu pour être affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles.

Le Maire,

Claire THEVENIAU

